

ARRÊTÉ
fixant la composition du jury de délibération
du Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)
session 2026 du 6 juillet 2026
n° DES-DEETS-2026-06-054

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu l'article D451-52 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret 2019-1558 du 30 décembre 2019 – article 10, relatif au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé :

Présidente : Anna RURKA, Maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation et de la formation, Université Paris Nanterre ;

Vice-Présidente : Stéphanie BELLARD, IA-IPR Sciences Médico-Sociales et Biotechnologies option Santé Environnement, Académies de Créteil et d'Orléans-Tours ;

- Monsieur Denis DARDENNE Formateur
- Monsieur Erik DINDOMBI Professionnel

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 08 juin 2026


La directrice
Aurore COLLET